



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Montpellier, le 04 MAI 2020

La rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Monsieur Pierre Morel à L'Huissier
Député de la Lozère
3 allée Piencourt
BP 32
48001 Mende

Cabinet de la rectrice
CAB/CB

Téléphone
04 67 91 46 30

directeur.cabinet@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : Votre courrier du 21 avril 2020 – Suppression d'une heure d'occitan au collège Marcel Pierrel

du Monsieur le député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du collège Marcel Pierrel de Marvejols et plus particulièrement sur la dotation en occitan au sein de ce collège.

Depuis de nombreuses années, huit heures de la DGH étaient consacrées à l'enseignement de l'occitan au collège Marcel Pierrel se répartissant ainsi : deux heures en 6^{ème} (Bilangue de continuité), deux heures en 5^{ème}, deux heures en 4^{ème} et deux heures en 3^{ème} (enseignement de complément). Cependant, depuis quatre années, les effectifs en occitan sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} connaissent une baisse constante au profit de l'enseignement de complément "Langues et cultures de l'Antiquité".

Les membres du conseil d'administration réuni le mardi 3 mars 2020, ont adopté à l'unanimité la répartition des moyens horaires de la DGH du Collège proposée par le chef d'établissement. Aucune remarque n'a été soulignée par les membres du Conseil d'administration sur la proposition de ventilation des moyens alloués entre les disciplines. Lors de cette séance, les représentants des parents d'élèves ont eux-mêmes posé la question de l'opportunité de maintenir deux heures d'occitan en classe de 3^{ème} à la rentrée scolaire 2020 compte tenu de la faible la continuité de l'enseignement de l'occitan constatée entre le collège et le lycée.

A cette rentrée scolaire, quinze élèves suivent l'enseignement bilangue de continuité occitan en 6^{ème} et quinze en 5^{ème}. Au total, ce sont 75 élèves qui suivent l'option occitan au collège Marcel Pierrel sur 275 élèves scolarisés. Ainsi, sept heures seront consacrées à l'occitan à la rentrée scolaire 2020 pour environ 70 élèves estimés, soit une heure pour dix élèves.

Dans ce contexte et au regard de l'ensemble des choix d'enseignements optionnels formulés par les élèves et les familles, il n'apparaît pas déraisonnable de procéder à ce rééquilibrage qui ne pénalise aucunement l'enseignement de l'occitan au sein de cet établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement
Sophie Béjean